

CHRONIQUE

SOUTENANCE DE THÈSES

UNE FAMILLE DE COURTIERS MARSEILLAIS

Par M. l'abbé GUEYRAUD

Rares sont les études consacrées à une famille que ses activités, la fortune, le jeu des alliances ont portée aux premiers rangs d'une cité. Pour le Marseille contemporain, on ne relève que la publication déjà ancienne et quelque peu schématique de Joseph Magnan-Corréard et celle, plus récente mais hors commerce, de Louis Bergasse. C'est dire l'intérêt soulevé par la thèse d'université que M. l'abbé Gueyraud présentait à Aix-en-Provence, le 18 décembre 1971, devant MM. Guiral, Agulhon et Carrière, sur *Une famille de courtiers marseillais au XIX^e siècle : les Caune, activité économique et comportements humains*.

Avec la dynastie des Caune, l'auteur abordait une famille remarquable à un triple titre, par la place éminente qu'elle tint dans le courtage de la laine au XIX^e siècle, par le rôle que, légitimiste et catholique, elle joua dans le légitimisme et le catholicisme marseillais, par ses alliances avec la grande bourgeoisie locale. De plus, M. Gueyraud bénéficiait d'un atout majeur, celui d'utiliser des sources personnelles qui lui ont donné une connaissance intime du comportement familial et du milieu social, en même temps qu'elles lui ont permis de dresser une généalogie portant sur quatre siècles.

D'entrée, M. Guiral a fait ressortir le sérieux de la documentation, les qualités d'analyse, la clarté et l'aisance de style de ce travail. Les archives privées sont un terrain sûr, à la double condition qu'elles soient abondantes et qu'elles reflètent des actions notables. M. Gueyraud a rempli ce contrat. Sa contribution est des plus intéressantes pour la connaissance des cercles légitimiste et catholique de Marseille, notamment de la *Gazette du Midi*; elle éclaire de nouveaux aspects du catholicisme social, en particulier dans la défense des portefaix; elle apporte beaucoup sur la vie artistique, sur la politique étrangère dans les affaires italiennes où les Caune, partisans de François II, jouèrent le rôle inverse des Fraissinet qui soutinrent Garibaldi.

S'associant à ces éloges, M. Carrière regretta que les lacunes des sources privées et des archives publiques n'eussent pas permis une analyse fouillée de la

technique du courtage. Il aurait souhaité trouver un arrière-plan plus détaillé du marché de la laine, suivre mieux la constitution de la fortune des Caune qui a connu un rythme d'accroissement prodigieux : le métier de courtier était un pactole au XIX^e siècle. S'intéressant enfin aux rapports des affaires et de la foi, M. Carrière se demanda quelle fut la position des Caune, courtiers et catholiques, en face du prêt à intérêt qu'ils semblent avoir pratiqué.

A son tour, M. Agulhon souligna l'excellente pratique de l'érudition et suggéra un plan qui épousât mieux les phases d'évolution de la famille. N'y a-t-il pas ascension à partir de 1830, et manière de déclin après 1880 ? Ne peut-on situer l'apogée vers 1860, époque à laquelle M. Gueyraud a réuni une documentation des plus riches ? De cet ensemble qui ouvre des perspectives, M. Agulhon a dégagé le caractère original des Caune, piliers du parti légitimiste mais libéraux en économie, hostiles au pouvoir autoritaire du Second Empire mais acceptant la République, liés au peuple par des affinités de travail et un solide réseau d'œuvres sociales et religieuses. En définitive, si les Caune ont fait preuve de libéralisme en politique pure, c'est par l'influence qu'ils exerçaient dans le domaine social.

A l'unanimité, le jury accorda la mention Très Honorable à ce travail neuf et intelligent dont devra tenir compte tout chercheur qui s'intéresse à la bourgeoisie marseillaise du XIX^e siècle.

Saluons-en la récente publication.

Roland CATY.

CRISE ET STABILITÉ D'UNE ADMINISTRATION LOCALE POLITIQUE DES MUNICIPALITÉS MARSEILLAISES DE 1848 à 1875

par Norbert ROULAND

(Thèse de Doctorat en Science Politique ; président : G. BOULVERT, professeur à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille.)

Norbert Rouland, assistant d'histoire des institutions à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille, s'est proposé d'étudier, à travers l'exemple marseillais, le comportement d'une administration locale en période de stabilité et en période de crise.

La documentation utilisée est considérable et à cet égard il convient de souligner que l'auteur a minutieusement dépouillé les rapports de police, la correspondance des préfets avec le ministère de l'Intérieur, la presse locale et les procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal ; cette dernière série de sources constitue en fait le véritable substratum de l'étude et permet de saisir objectivement l'attitude des édiles marseillais face aux événements.

Envisager l'incidence événementielle au seul niveau décentralisé présentait cependant le risque d'amoindrir l'intérêt d'une telle recherche. L'auteur s'est en conséquence efforcé de situer constamment l'action du Conseil municipal, non seulement par référence au contexte politique et socio-économique

national, mais encore en tenant compte de l'éventuelle influence des groupes de pression locaux. De nombreux tableaux, statistiques, témoignages de contemporains et pièces justificatives permettent au lecteur de disposer d'un certain appareil critique et d'apprécier les motivations des successives municipalités chargées de gérer la ville de Marseille en des temps souvent difficiles.

Durant les vingt-huit années étudiées en effet, périodes de crise et de stabilité se succèdent : Révolution de 1848, coup d'Etat du 2 décembre et phénomènes communs consécutifs à la défaite de 1870, contrastent singulièrement avec le calme, apparent du moins, du Second Empire.

La démarche intellectuelle de l'auteur traduit un effort de synthèse ; à l'étude chronologique des municipalités marseillaises il a préféré la distinction de "situations" : fonctionnement de l'administration communale en période troublée (municipalité de 1848 et communes de 1870-1871) et en période de stabilité (municipalités du Second Empire et de la Troisième République).

La comparaison des deux "situations" ainsi dégagées permet d'apprécier objectivement l'évolution de l'action politique du Conseil en fonction des variations de sa sujétion au contrôle gouvernemental. C'est ainsi que le degré de dépendance du Conseil municipal vis-à-vis du pouvoir central peut aller jusqu'à changer non seulement la portée, mais aussi la nature des décisions dudit conseil.

En période de crise les prescriptions municipales font ressortir, par l'affranchissement des liens de sujétion liant normalement le Conseil au gouvernement, une véritable tendance à dépasser l'autonomie pour accéder à la souveraineté. En un premier temps, cette recherche de la souveraineté se manifeste par un renforcement de l'autonomie, se traduisant non seulement par une extension illégale des compétences communales, mais encore par la politique réformatrice du Conseil. En un second temps le pouvoir communal va s'opposer directement au pouvoir central en imposant une décentralisation excessive. C'est ainsi, notamment, que lors des communes de Marseille de 1870-1871, les liens avec le pouvoir central cesseront pratiquement d'exister, la municipalité participant alors activement au jeu politique opposant les organes légaux et révolutionnaires ; l'auteur consacre à cette période de longs développements et reconstitue le processus d'évolution des trois communes de Marseille (juxtaposition, puis opposition des pouvoirs) en y intégrant l'attitude du Conseil municipal (contrôle des autres pouvoirs, puis conflit).

En période de stabilité, en revanche, la soumission au pouvoir central est totale ; la portée et la nature des décisions du Conseil relèvent alors de la seule administration quotidienne et conservent une relative importance, notamment dans le domaine économique.

Quant au pouvoir central, son attitude sera étroitement conditionnée par la force de sa position au niveau national : en période de crise, ses moyens d'action seront forcément limités ; c'est ainsi qu'en 1848, et surtout en 1870-1871, il ne pourra s'imposer qu'épisodiquement. A l'opposé, en période de stabilité, sa constante inter-

vention sera marquée par une nette évolution : contrôle de type autoritaire sous le Second Empire, contrôle équilibré dès les premières années de la Troisième République.

Il convient de noter qu'à deux reprises (Introduction et Conclusion) l'auteur, partant de considérations méthodologiques, s'efforce d'élever le débat à un niveau épistémologique. Dès son introduction, en effet, Norbert Rouland se propose d'utiliser certaines méthodes d'analyse de la vie socio-politique, à savoir des modèles théoriques (ceux d'Easton, de Bergeron et de Lapierre) fournis par l'approche systémique des phénomènes politiques. Il est certain que, si de tels modèles contribuent indiscutablement à clarifier les problèmes posés, leur degré de généralité les rend cependant impropres à réaliser des analyses très précises ; il s'avère donc préférable, en la matière, d'utiliser des types d'approche plus classique.

La démonstration de Norbert Rouland est séduisante. A la lumière de son travail, Science politique et Histoire se révèlent bien souvent complémentaires au niveau méthodologique.

François-Paul BLANC.

L'IMPRIMERIE, LA LIBRAIRIE ET LA PRESSE A AVIGNON AU XVIII^e SIECLE

Par M. MOULINAS

Avignon, au début du XVIII^e siècle, est une ville importante de 24.000 habitants environ. Enclave étrangère mais de culture française. L'imprimerie y a une longue histoire : des tentatives y sont même antérieures à celles de Gutenberg (1444).

En 1700, la ville possède sept imprimeries : matériel médiocre et moyens financiers très limités. En quelques années, augmentation étonnante : vers 1755-60, on compte 27 maîtres-imprimeurs ; soit plus de presses en activité que dans n'importe quelle ville française sauf Paris.

Cela est dû à des avantages économiques : coût de la vie moins élevé, main-d'œuvre moins exigeante, mais surtout au fait que ce métier est pratiquement libre et que les imprimeurs d'Avignon profitent de la situation politique de la ville pour violer impunément les privilèges accordés par le roi de France. La contrefaçon des livres français permet à Avignon d'étendre son commerce à toute la France et à une grande partie de la péninsule ibérique.

L'inventaire des fonds révèle une énorme prépondérance du livre religieux (jamais moins de 36 % des titres et de 44 % des volumes et parfois jusqu'à 80 %). Double marché de la librairie d'Avignon : marché international de la nouveauté (prédominance des livres de sciences et arts) ; marché provincial (prédominance du livre traditionnel : religion et livres de classe).

La belle période est terminée en 1768-70 : l'Occupation française de 1768-74 gêne la contrefaçon ; une taxe sur les livres importés est instituée de 1771 à 1775. L'effondrement se marque à partir de 1777 : la remise en ordre de la législation française sur les privilèges de librairie entraîne une répression sévère de la contrefaçon. C'est la ruine de la librairie d'Avignon, qui en est réduite à solliciter son assimilation à la librairie française par un concordat signé en 1785 : réduction des imprimeries à huit et adoption des mêmes règles qu'en France.

La presse a une histoire parallèle à celle du livre. Surtout remarquable est l'histoire du *Courrier* dit d'Avignon. A la fin du xviii^e siècle, on pratiquait la contrefaçon des gazettes de France puis de Hollande. A partir de 1733, Morénaux crée le *Courrier*, qui obtient un vif succès : il atteint jusqu'à 8 ou 9.000 abonnés vers 1758-60 ; il fait une redoutable concurrence à la *Gazette de France*, car il est uniquement un journal d'informations générales, diffusé surtout dans le Sud-Est et le Languedoc. Interdit lors de l'Occupation française de 1768, il se transporte alors à Monaco et repart à Avignon en 1775. Avec les événements révolutionnaires et la liberté de la presse, le *Courrier* évolue vers la situation de journal local. Le succès du *Courrier* s'explique, lui aussi, par le fait qu'Avignon est hors du royaume de France : le *Courrier* est beaucoup plus libre que la *Gazette*. Mais il ne faut pas exagérer cette liberté : le journal, en fait, est très surveillé, à la fois par les autorités pontificales et par le gouvernement français, qui pourrait le faire disparaître à sa guise. Son étude permet de nombreux aperçus sur les sources de documentation, les moyens de diffusion et les aspects financiers d'une entreprise de presse au xviii^e siècle.

En conclusion, l'imprimerie-librairie et le *Courrier*, au xviii^e siècle, ont un destin parallèle, qui s'explique essentiellement par la situation politique particulière d'Avignon dans le royaume de France. Cette situation exceptionnellement favorable disparaît en 1777 pour la librairie, en 1788 pour la presse : Avignon est ramené au droit commun, et cela précède de peu l'intégration politique réalisée en 1791.

Tels étaient les thèmes essentiels de la thèse de troisième cycle présentée à l'Université de Provence par M. Moulinas, devant un jury composé de MM. les professeurs Godechot, Bourde, Gontard, Guiral. Le jury s'est accordé pour saluer l'ampleur de l'information, la prudence et la finesse des analyses, l'aisance du style, et pour accorder, à l'unanimité, la plus haute mention à M. Moulinas, en souhaitant que ce beau travail soit le plus vite possible publié.

P. GUIRAL.

HENRI BREMOND ET L'ANGLETERREPar M^{lle} H. QUINEMENT

Le 1^{er} juillet 1972, à Aix-en-Provence, M^{lle} Hélène Quinément soutenait, pour l'obtention du doctorat (3^e cycle) en littérature comparée, une thèse présentée sous forme de *Contribution à une étude : Henri Bremond et l'Angleterre*, suivie d'une *Correspondance inédite* du même abbé Bremond avec son amie Miss Maude Petre.

Le jury était composé de M. le professeur A.-M. Rousseau, du R.P. Michel de Certeau s. j., enseignant à Paris-Vincennes, invité, et de M. le doyen Bernard Guyon, qui présidait.

Ce dernier, qui pouvait parler en témoin des événements, devait montrer l'actualité des thèmes abordés au long de ce travail et dire en quoi il était passionnant.

Le R.P. de Certeau, dans une brillante reprise des divers éléments du dossier, centrait sa lecture sur le drame de Bremond sans cesse en quête, chez les autres, de ce qui chez lui fut toujours "absence". Fascinante expérience de la désolation, exorcisée par la grâce de l'écriture.

A M. Rousseau, directeur des recherches de la candidate, revenait la tâche ingrate de formuler les réserves. Il le fit, tout en soulignant les qualités de finesse que dénotent ces pages, en particulier dans l'art de la traduction.

Après délibération, le jury accordait à cette thèse la mention *Très Bien*.

Au nouveau docteur qui, en 1968, avait réservé à *Provence Historique* (t. XVIII, n^o 73, p. 357-372) la primeur de ses travaux, la revue présente ses bien sincères félicitations.

P. H.

COLLABORATEURS A CE NUMERO

Jacques de FONT-REAULX, Conservateur en chef honoraire des Archives de Vaucluse, La Juste, 84520 Althen-Les-Paluds.

Noël COULET, Maître de conférences à l'Université de Provence, 48, Val Saint-Donat, 13100 Aix-en-Provence.

Joseph SHATZMILLER, Chargé d'enseignement, Department of History, University of Toronto (Canada).